



NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	9	10

Date de la convocation

19/06/2025

Date d'affichage

19/06/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Aunay-sous-Auneau

SÉANCE DU MERCREDI 25 JUN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq juin à 18h00, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, à la salle du conseil municipal de la mairie, conformément aux dispositions de la délibération n°2022_74 du 21 septembre 2022.

Présidence :**M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau**Secrétaire de séance :**Mme Frédérique SEVESTRE**Participants :

M. Robert DARIEN, M. Alex BORNES, Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, M. Daniel MOREAU, Mme Gwenaël BEYE, Mme Jasmonde MARTIN.

Absent(e)s excusé(e)s :

Mme Evelyne GENECQUE, M. Vincent ZOUZOUKOWSKY (Pouvoir à Cathy LUTRAT), M. Julien PICHOT, Mme Julie DE FRANCQUEVILLE, M. Jean-André CAHUZAC.

Absent :**M. Patrick RIVARD.**

Objet de la Délibération :

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2025

Délibération n° 2025_21

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 mai 2025 a été diffusé aux élus municipaux, mis en ligne sur le site internet www.aunay-sous-auneau.fr, rubrique « Procès-verbaux du Conseil Municipal » et affiché sur le panneau municipal devant la mairie le 28 mai 2025.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 mai 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- La publication sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr

Rubrique : La commune / Vie municipale le : 01/07/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat en application de l'article R421-1 du code de la justice administrative

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Robert DARIEN

